

Info-SEP

Information spécifique de la Société suisse de la sclérose en plaques

Copaxone® (Acétate de glatiramère)

Copaxone® est utilisé pour le traitement de la sclérose en plaques (SEP). D'autres traitements et médicaments sont décrits dans la notice d'information «Traitement de la sclérose en plaques».

Substance active

L'acétate de glatiramère (Copaxone®) est une molécule protéique de synthèse dont la composition est analogue à un composant de la myéline, la protéine basique de myéline (PBM).

Indication

Lors de diagnostic probable ou confirmé de sclérose en plaques évoluant par poussées de type récurrente / rémittente.

Contre-indications

Femmes désirant avoir un enfant, grossesse. Allergie aux composants de la préparation. Hypersensibilité à l'égard de l'acétate de glatiramère ou du mannitol, ainsi que lors de toutes autres maladies auto-immunes.

Mode d'action

L'acétate de glatiramère bloque d'une part les cellules immunitaires nuisibles (auto-agressives) et stimule d'autre part l'activité des cellules immunitaires régulatrices pouvant réduire de manière spécifique les réactions inflammatoires dans le cerveau. Des études cliniques ont montré une diminution moyenne d'un tiers du nombre de poussées et des poussées moins fortes. L'évolution de la maladie peut également être ralentie.

Effets secondaires

Réactions cutanées au point d'injection (p. ex. rougeurs, tuméfactions, douleurs, nodules cutanés); après l'injection, rares troubles passagers tels sensation d'oppression ou de gêne respiratoire, palpitations, vagues de chaleur, sueurs. Il est recommandé d'effectuer la première injection sous la surveillance d'une personne qualifiée. Il n'existe aucune étude concernant l'influence de l'acétate de glatiramère sur la qualité du sperme.

Mode d'administration

La dose recommandée pour le Copaxone® est de 20 mg par jour ou de trois fois 40 mg par semaine. Le médicament est administré par injection sous-cutanée, si possible toujours à la même heure. L'injection peut se faire au niveau des cuisses, du ventre, des fesses et du haut des bras. Il est préférable d'alterner régulièrement la zone choisie. En principe, les patients apprennent à s'injecter le médicament eux-mêmes. Exceptionnellement cette tâche est accomplie par les soins à domicile ou l'entourage.

Accessoires

Tous les accessoires tels que récipient pour seringues usagées, documents d'informations, ainsi qu'un injectomat (aide à l'injection) sont fournis gratuitement par la firme Teva Pharma AG.

Durée du traitement

Il s'agit d'un traitement de longue durée qui peut toutefois être interrompu en accord avec votre médecin.

Quand faut-il interrompre le traitement?

Lors d'une grossesse, en cas de modifications cutanées graves ou de réactions allergiques.

Conservation

Copaxone® est disponible sous forme d'injection déjà diluée (20/40mg) ou en stylo prêt à l'emploi à 40mg et doit être conservé au frigidaire (2-8°C) et protégé de la lumière. Copaxone® peut être conservé une seule fois jusqu'à 30 jours, à température ambiante (max. 25°C).

En voyage avec le médicament

- Copaxone® doit être transporté dans son emballage d'origine et, si possible, en bagage à main.
- Se munir d'un certificat signé par votre médecin.
- Une réaction aux rayons du soleil peut intervenir aux points d'injection.
- Le matériel d'injection devrait être éliminé sur place de manière sûre.

Instructions et renseignements sur l'utilisation du Copaxone®

L'utilisation et la manipulation des injections ou du stylo prêt à l'emploi seront expliquées par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé. Une instruction optimale contribuera à réduire autant que possible les effets secondaires et les problèmes dus à l'injection. Elle ou il vous soutiendra également tout au long de la thérapie. Cette instruction peut être réalisée par l'infirmière de la Société SEP, par votre médecin ou par des infirmières ou infirmiers spécialisés dans les injections.

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse de la sclérose en plaques:

Infoline-SEP, 0844 737 463

Du lundi au vendredi de 09h à 13h

Titulaire de l'autorisation du Copaxone®

Teva Pharma SA, Bâle

Coût

Le médicament est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Après l'examen, le neurologue transmet une demande de prise en charge des frais soit à la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK), soit directement à la caisse-maladie. La ou le spécialiste vérifie chaque année l'indication pour le prolongement du traitement.

Informations professionnelles et informations détaillées destinées aux patientes et patients sous www.swissmedinfo.ch

Recommandation

- Faites-vous expliquer l'utilisation du traitement par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé.
- En cas de désir d'enfant, votre neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.

Le Registre suisse de la SEP

Le Registre suisse de la SEP permet de documenter la répartition de la maladie en Suisse. Il vise à améliorer la compréhension de la maladie et son traitement en démontrant l'impact sur les personnes atteintes et leurs familles afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations et pour vous inscrire www.registre-sep.ch.

Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80

info@sclerose-en-plaques.ch